

Emploi, Formation, Compétences  
dans la culture



[Enquête Flash]  
Situation économique et impacts des  
baisses de subventions sur la  
culture en Centre-Val de Loire

Juin 2025



## Table des matières

Introduction.....	2
Données de cadrage : Poids économique de la culture.....	3
1 Typologie des répondant-es.....	4
1.1 Forme juridique / Régime social.....	4
1.2 Répartition par département.....	4
1.3 Répartition par filière.....	5
2 Données 2024 : Un secteur culturel déjà fragilisé par les crises successives.....	5
2.1 Répartition du budget et de l'emploi en 2024 par filière d'activité principale.....	6
2.2 Estimation de l'équilibre budgétaire 2024 par filière d'activité principale.....	7
3 Données 2025 : Un secteur en crise .....	8
3.1 Incertitudes et baisses potentielles : des impacts en cascade.....	8
3.2 Un quart des emplois menacés.....	10
3.3 Des risques accrus de déséquilibres territoriaux et d'inégalités d'accès à la culture.....	12
3.4 Stratégies d'adaptation et besoins en accompagnement.....	13
4 Conclusion : Des impacts en cascade dans le secteur culturel... Et ailleurs.....	15

## Introduction

En fin d'année 2024, une période d'austérité budgétaire a été annoncée par l'État pour réduire son déficit. Dès 2025, le plan de loi finance (PLF) a acté la réduction des budgets de nombreux ministères et services de l'État ainsi que des dotations l'État aux collectivités territoriales.

La culture est depuis la loi NOTRe de 2015 une compétence partagée entre l'ensemble des collectivités territoriales et leurs regroupements. Ainsi l'État, ses différents services déconcentrés, les Régions, les Départements, les intercommunalités et les communes doivent en assurer le financement de manière partagée. Toutefois, compétence partagée ne signifie pas compétence optionnelle.

Dans ce contexte, les premiers arbitrages aussi brutaux que drastiques menés en Pays-de-la-Loire (-73 % de soutien à la culture de la part du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire) ont suscité de vives inquiétudes auprès des professionnel·les du Centre-Val de Loire qui, pour certain·es, travaillent ou ont des liens avec ce territoire voisin.

Le Conseil régional Centre-Val de Loire a informé très tôt les structures culturelles de l'impact des décisions du Gouvernement sur les moyens alloués à la collectivité et donc par conséquent sur les choix budgétaires faits. Parallèlement, en mai 2025, les autres collectivités territoriales n'avaient pas toutes arbitré les gels, ou baisses pour répondre aux exigences d'équilibre budgétaire imposées aux dites collectivités.

Pour répondre aux inquiétudes des professionnel·les régionaux du secteur, Métiers Culture, avec le soutien du Collectif régional Arts et Culture (CRAC) Hauts-De-France, a souhaité réaliser une enquête régionale pour mesurer les impacts des baisses annoncées, suite au vote final du PLF en février 2025 et aux votes successifs des budgets des différentes collectivités au printemps 2025.

Un questionnaire a été réalisé puis diffusé aux têtes de réseaux régionales et aux représentants syndicaux du secteur courant mai 2025. Plus de 100 structures et personnes physiques (artistes-auteur·rices, intermittent·es...) ont répondu au questionnaire. Toutefois, les résultats ne donnent à voir qu'une vision parcellaire de la situation : certaines structures, certains secteurs, certains territoires étant plus représentés que d'autres pour pouvoir extrapoler les réponses.

Ce rapport donne tout de même à voir un aperçu des grandes tendances et inquiétudes qui menacent notre secteur : l'enjeu restant de pouvoir étayer les constats et poursuivre un dialogue de qualité avec les financeurs de la culture, mais aussi les autres services (économiques, emploi, formation professionnelle, tourisme, patrimoine...), et ce, alors que des échéances électorales se rapprochent sur les territoires et que les annonces gouvernementales pour 2026 ne sont pas enthousiasmantes.

## Données de cadrage : Poids économique de la culture

### En France<sup>1</sup> :

En 2020, 701 600 personnes exercent en France une profession culturelle au titre de leur emploi principal, soit 2,6 % de l'emploi total, et 739 800 personnes travaillent dans le secteur culturel, soit 2,8 % de l'emploi total. Près de 150 000 entreprises interviennent dans les secteurs culturels marchands en 2021. Elles représentent 6,2 % de l'ensemble des entreprises, et leurs salariés comptent pour 2,7 % des salariés en équivalent temps plein (ETP).

En 2022, l'ensemble des branches du champ statistique de la culture (audiovisuel, spectacle vivant, livre, presse, agences de publicité, architecture, arts visuels, patrimoine, enseignement artistique et culturel) réalisent une production totale de 100,1 milliards d'euros et génèrent une valeur ajoutée de 47,1 milliards d'euros.

La culture est fortement présente dans le secteur associatif. La France compte environ 289 000 associations culturelles en 2018, soit 23 % de l'ensemble des associations.

Les associations culturelles sont de petite taille en matière d'emplois. Seules 14 % d'entre elles (soit 40 900 associations) sont employeuses. Elles comptent en moyenne 5,7 salarié-es : bien en deçà des 12,6 du secteur associatif dans son ensemble. L'écart tient principalement aux emplois à temps plein : un-e salarié-e dans le premier cas, 5,9 dans le second.

Ce sont au total près de 232 000 salarié-es qui travaillent dans les associations culturelles en 2018, soit 10,6 % de l'emploi du milieu associatif.

### En Centre-Val de Loire<sup>2</sup> :

Le secteur culturel emploie près de 10 000 salarié-es et 7 000 non-salarié-es en Centre-Val de Loire en 2022. Cela représente 1 % de l'emploi salarié et 5 % de l'emploi non salarié régional. L'intermittence du spectacle concerne 4 900 salarié-es résidant dans la région, qui effectuent en moyenne 16 contrats de travail sur la période.

En 2022, l'activité principale de 3,0 % des établissements actifs employeurs de la région relève du secteur culturel, soit 2 400 établissements. Avec près d'un établissement sur deux (44,8 %), les associations ont un poids très important, alors que seul un établissement sur dix relève de cette catégorie juridique dans l'ensemble des secteurs. En 2023, la Région comptait 1 655 associations employeuses d'après Opale, Pôle ressources Culture et Economie Sociale et Solidaire<sup>3</sup>.

---

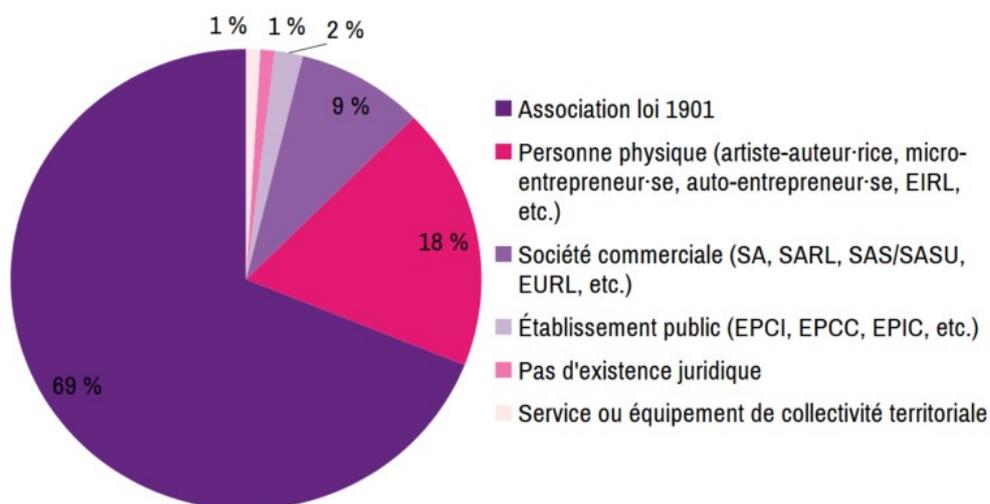
1 Chiffres Clés 2024 de la culture et de la communication, service statistique ministériel de la Culture (DEPS)

2 « Plus d'emplois culturels dans le spectacle vivant pour les salariés et dans les arts visuels pour les non-salariés. L'emploi dans la culture en Centre-Val de Loire », Insee Dossier Centre-Val de Loire n°11, décembre 2024

3 <https://www.opale.asso.fr/>

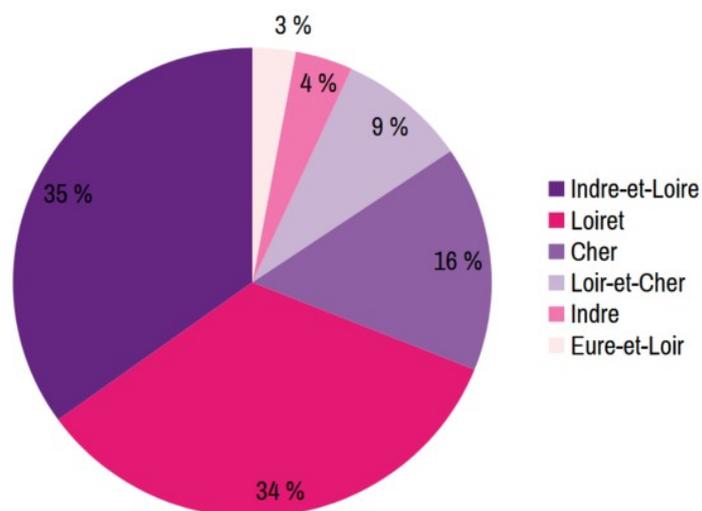
# 1 Typologie des répondant-es

## 1.1 Forme juridique / Régime social



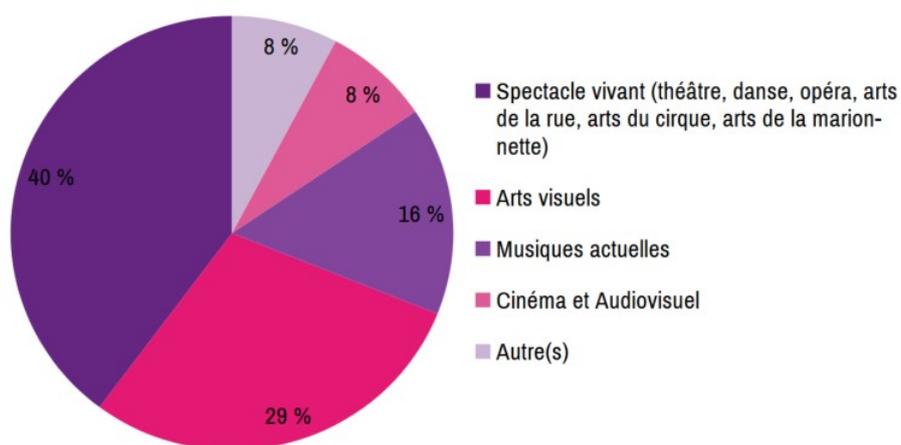
*Lecture : 69 % des répondant-es sont structuré-es en association loi 1901. Celles-ci représentent 93 % de l'emploi et 86 % du budget annuel de l'ensemble des répondant-es en 2024.*

## 1.2 Répartition par département



*Lecture : 35 % des répondant-es ont leur siège social en Indre-et-Loire.*

### 1.3 Répartition par filière



*Lecture : 40 % des répondant-es ont le spectacle vivant comme filière d'activité principale*

## 2 Données 2024 : Un secteur culturel déjà fragilisé par les crises successives

L'échantillon des 104 répondant-es comptabilise **26 438 960 € de budget et 1 570 emplois cumulés en 2024**. Parmi ces emplois cumulés, 1 105 relèvent du régime de l'intermittence (en CDDU) et 465 du régime général (en CDI ou CDD). Toutefois, suivant les filières d'activités principales des répondant-es, les poids du budget et des emplois différent.

## 2.1 Répartition du budget et de l'emploi en 2024 par filière d'activité principale

ÉCHANTILLON		BUDGET			EMPLOI		
FILIÈRE	Poids (en %)	Poids (en %)	Moyenne par structure (en €)	Médiane par structure (en €)	Poids (en %)	Moyenne par structure (en €)	Médiane par structure (en €)
Spectacle Vivant	40	40	269 846	133 400	47	17,9	12
Arts visuels	29	21	281 559	45 500	7	3,4	0
Musiques actuelles	16	27	443 119	272 700	38	37,2	21
Cinéma et audiovisuel	8	7	231 150	157 051	6	11	8,5
Autres	8	5	192 099	174 789	3	6,5	2
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>293 760</b>	<b>133 187</b>	<b>100</b>	<b>15,2</b>	<b>6</b>

*Lecture : Le spectacle vivant représente 40 % des répondant·es, 40 % du budget annuel et 47 % de l'emploi de l'échantillon. En 2024, les structures répondantes dont l'activité principale est le spectacle vivant, ont un budget moyen de 266 846 €. La moitié des répondant·es dont l'activité principale est le spectacle vivant ont un budget inférieur à 133 400 € (valeur médiane) et emploient en moyenne 17,9 salarié·es. La moitié ont moins de 12 salarié·es (médiane).*

Depuis la crise Covid de 2020 qui a fortement impacté le secteur, la santé économique des structures culturelles ne cesse de se dégrader. Celles-ci doivent composer avec une érosion de leurs capacités financières (trésorerie, fonds associatifs...) en lien avec une série de crises rapprochées : hausse des coûts de fonctionnement liée à la crise énergétique, stagnation voire baisse d'activités liée à la contraction des moyens financiers dédiés à la culture par l'État et les collectivités territoriales.

Même si plus de trois quarts des répondants ont vu leurs subventions maintenues (60 %) ou augmentées (16 %) en 2024, 24 % étaient déjà impactées par des baisses. 29 % font également état, dès 2024, de retards dans le versements de certaines de leurs subventions, ce qui complexifie encore plus la gestion de la trésorerie.

Ces différents éléments expliquent les difficultés pour les structures, dès 2024, à maintenir un budget à l'équilibre puisque plus d'un tiers des répondant·es estime que leur compte de résultat 2024 sera déficitaire (6 % s'estiment même lourdement déficitaires au point de mettre en péril leur activité...).

## 2.2 Estimation de l'équilibre budgétaire 2024 par filière d'activité principale

ÉCHANTILLON	BUDGET (en % de répondant-es)				
	Excédentaire	Équilibre ou proche	Déficitaire	Lourdement déficitaire (activité en péril)	Sans opinion
Spectacle Vivant 41 répondant-es	19,5	46,3	26,8	4,9	2,4
Arts visuels 27 répondant-es	11,1	25,9	33,3	14,9	14,9
Musiques actuelles 16 répondant-es	18,8	37,5	43,5	0	0
Cinéma et audiovisuel 8 répondant-es	0	87,5	12,5	0	0
Autres 8 répondant-es	25	0	62,5	0	12,5
<b>TOTAL</b> 100 répondant-es	<b>16</b>	<b>39</b>	<b>33</b>	<b>6</b>	<b>6</b>

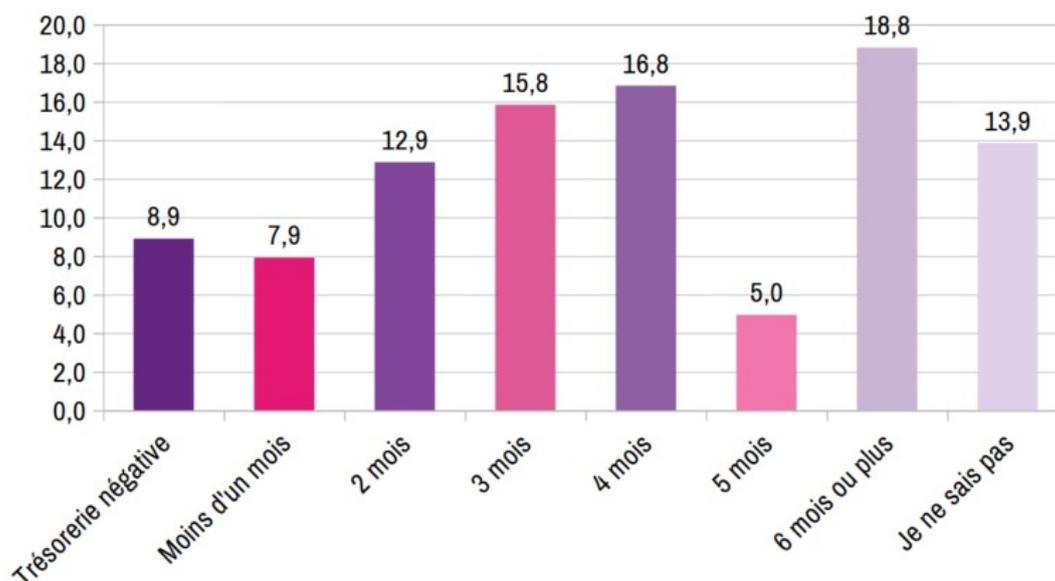
Lecture : Parmi les 41 répondant-es ayant pour activité principale le spectacle vivant, 19,5 estiment leur budget excédentaire en 2024. Parmi l'ensemble des 100 répondant-es à cette question, 16 % font état d'un budget excédentaire en 2024.

### 3 Données 2025 : Un secteur en crise

#### 3.1 Incertitudes et baisses potentielles : des impacts en cascade

Pour surmonter ces différentes crises successives, les structures ont dû puiser pour la plupart dans leurs fonds propres et leur trésorerie, ce qui explique qu'aujourd'hui près de la moitié de nos répondant·es (**45,5 %**) dispose de 3 mois ou moins de trésorerie disponible (près de 9 % sont même déjà en trésorerie négative).

Estimation de la trésorerie disponible par les répondant·es



Lecture : Parmi les 100 répondant·es à cette question, environ 9 % font état d'une trésorerie négative.

En plus de ces trésoreries sous tension, les baisses de financement se sont accentuées en 2025 dans le contexte de crise budgétaire :

- près d'un quart des demandes de subventions 2025 des répondant·es sont à la baisse,
- plus des trois quart des baisses annoncées jusque-là, ont un ordre de grandeur de l'ordre de 1 à 25 %,
- 20,8 % étaient encore en attente de réponse en mai 2025, ce qui entraîne des difficultés pour se projeter et renforce les tensions sur les trésoreries,
- seules, 45 % sont maintenues ou à la hausse (contre 76 % en 2024).

Ceci est d'autant plus problématique, qu'en moyenne la part de subventions publiques dans le budget 2024 de nos répondant·es est de 48 % (médiane à 49 %). Par ailleurs, plus des deux-tiers des répondant·es subventionné·es ayant désigné un financeur principal en 2024 ont cité la Région Centre-Val de Loire (29,2 % du total), la Drac Centre-Val de Loire/ministère de la Culture (23,1 %), ou les communes (18,5 %), trois catégories de financeurs qui, en cumulé, représentent un peu plus de la moitié des baisses pressenties jusqu'à présent en 2025.

## Prévisions des principaux financeurs publics en réponse aux demandes de subventions pour 2025

ANNONCES	FINANCEURS PUBLICS					
	Région Centre-Val de Loire	Min. Culture	Autre service ou direction de l'État	Départements	Intercommunalités	Communes
HAUSSE	4	4	0	1	3	1
MAINTIEN	32	21	14	12	15	32
BAISSE SUP. A 50 %	0	0	1	1	0	1
BAISSE DE 26 A 50 %	2	2	3	4	0	1
BAISSE DE 1 A 25 %	18	7	5	15	2	5
EN ATTENTE DE RÉPONSE	6	17	14	10	5	11
REFUS	8	12	2	6	2	4
<b>TOTAL PAR FINANCEURS</b>	<b>70</b>	<b>63</b>	<b>39</b>	<b>49</b>	<b>27</b>	<b>55</b>
PART BAISSES SUR TOTAL PAR FINANCEUR	29 %	14 %	23 %	41 %	7 %	13 %
PART BAISSES PAR FINANCEUR SUR ENSEMBLE DES BAISSES	<b>30 %</b>	<b>13 %</b>	<b>13 %</b>	<b>30 %</b>	<b>3 %</b>	<b>10 %</b>

*Lecture : En mai 2025 (période d'administration du questionnaire), parmi les 70 demandes de subventions adressées par les répondant-es à la Région Centre-Val de Loire, 6 sont en attente de réponse. Les baisses représentent 29 % des annonces de la Région Centre-Val de Loire. Celle-ci totalise par ailleurs 30 % des baisses pressenties pour l'ensemble des financeurs publics.*

Les 100 répondant-es à la question à choix multiples concernant les impacts des baisses de financements sur leur activité ont rentré 338 impacts au total, soit une moyenne de 3,4 impacts référencés par répondant-es.



*Lecture : 48 % de l'échantillon déclare un impact sur le fonctionnement général de la structure ou de l'activité.*

Au-delà des impacts généraux (fonctionnement général, impacts sur l'ensemble des projets...) mentionnés prioritairement par les structures, les activités qui semblent les plus touchées sont la production et la création.

En effet, qu'elles soient portées en direct par des artistes ou des structures, ces activités subissent de plein fouet la diminution des programmations des structures de diffusion pour s'adapter aux restrictions budgétaires, en plus de la réduction, voire de l'arrêt, de certaines actions d'éducation artistique et culturelle dans les établissements scolaires ou médico-sociaux, eux aussi touchés par cette crise budgétaire. A cela s'ajoute la réduction des moyens dédiés au Pass Culture qui ne fait que renforcer cette précarisation de la création.

Que ce soient les artistes ou les petites structures de création, c'est sur ces acteur-rices les plus fragiles économiquement que repose le poids de la création artistique et de la capacité à mobiliser des fonds pour initier ces créations. Cela ne fait également que renforcer leur mise en concurrence.

Cette concurrence accrue entre artistes et structures de création pour la diffusion a également des répercussions sur la prise de risques artistiques. Les structures et artistes vont privilégier la reprise de spectacles existants ou des formes légères, au détriment de l'innovation artistique. L'offre artistique s'en verra réduite et moins diversifiée, ce qui est une menace pour les droits culturels des publics.

### 3.2 Un quart des emplois menacés

Sur les 80 répondant-es à ces questions, le nombre d'emplois potentiellement menacés de disparition s'élève à 393 (58 au régime général et 335 sous le régime de l'intermittence). Cela donne une moyenne de 4,9 emplois menacés par structure répondant-es (médiane à 2).

Le secteur associatif concentre 93 % des emplois de nos répondant-es et 89 % des emplois menacés.

Près d'un quart des emplois associatifs sont menacés : deux-tiers des répondant-es envisagent des mesures sur l'emploi.

Parmi les structures qui pensent mettre en œuvre des mesures sur l'emploi permanent, le gel ou la suspension des recrutements est la première action envisagée (52 % pour les emplois en CDI et 54 % pour les CDD). Près d'un quart (23 %) des structures qui envisagent des mesures sur leurs emplois en CDI, projette d'avoir recours à un licenciement économique dès 2025, soit 13 % des structures répondant-es. 11,9 % des structures répondant-es envisagent également la non-reconduction de CDD.

Sur l'emploi non-permanent, c'est la première variable d'ajustement, avec près de la moitié (43 %) des structures répondant-es à notre questionnaire, qui envisage un gel ou une suspension des recrutements de personnel intermittent et un tiers qui envisage la non-reconduction d'un contrat de prestation en 2025.

Si certaines structures et artistes envisagent dès 2025 des suppressions d'emplois et prestations, nombre d'autres pensent pouvoir passer « la vague 2025 » mais craignent pour leurs emplois et leurs activités en 2026 et les années suivantes, si ces baisses s'accroissent.

### 3.3 Des risques accrus de déséquilibres territoriaux et d'inégalités d'accès à la culture

INDICATEURS		RÉPARTITION PAR DÉPARTEMENT (en%)						
Types	Total	Cher 16 répondant-es	Eure-et-Loir 3 répondant-es	Indre 4 répondant-es	Indre-et-Loire 36 répondant-es	Loir-et-Cher 9 répondant-es	Loiret 35 répondant-es	Moyenne Région
<b>DONNÉES AGRÉGÉES</b>								
Lieux et équipements culturels*	4753	14,8	13,9	10,9	27,6	15	18,5	
Entreprises culturelles*	2536	9	13,3	7,3	33,1	11,4	25,9	
Part d'entreprises culturelles sur total entreprises Région*		2,3	2,5	2,4	4	2,5	3,1	3
Actif-ves du secteur culturel**	15881	10,4	14,9	6,4	34,1	10,4	23,8	
Part Actif-ves du secteur culturel sur total actifs Région**		1,5	1,6	1,2	2,2	1,3	1,4	1,6
<b>DONNÉES ENQUÊTE</b>								
Emplois 2024	1570	271	X	X	636	88	528	
Emplois menacés	393	123	X	X	78	11	142	
Part d'emplois menacés sur total emplois		45,4	X	X	12,3	12,5	26,9	25
Budget 2024	26,4 M€	19,3	1,2	0,6	29,3	8,9	40,7	
Part montant subventions sur budget 2024		52	X	X	47	43	48	48
Prévisions baisses subventions 2025	67	10,4	6	9	29,9	10,4	34,3	
Part de baisse sur total prévisions 2025		14,9	X	X	20,8	20,6	23,2	22,1

\*Sources : Atlas Culture des territoires, fiche région Centre-Val de Loire. Données 2022,

\*\*Sources : Atlas Culture des territoires, fiche région Centre-Val de Loire. Données 2017,

Lecture : Parmi les 4 753 lieux et équipements culturels en région Centre-Val de Loire, 27,6 % sont dans l'Indre-et-Loire. La part des emplois menacés s'y élève à 12,3 % des emplois déclarés en 2024 (sur un échantillon de 36 répondant-es), contre 26,9 % dans le Loiret ou encore 25 % pour la moyenne régionale.

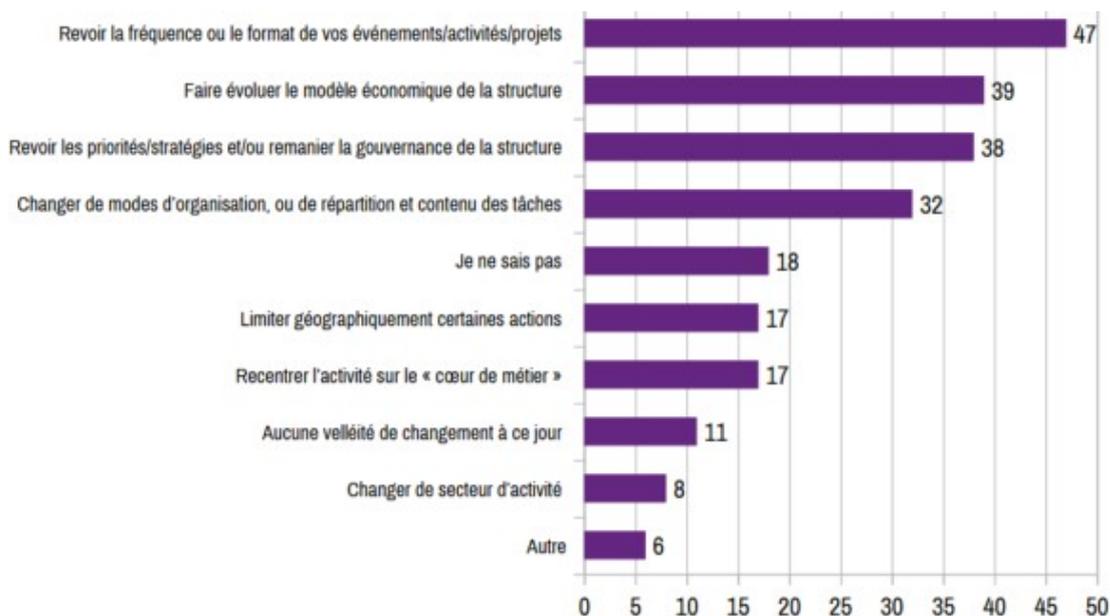
Il est important de prendre ces résultats « avec des pincettes » étant donnée la faiblesse des échantillons sur certains départements, qui rend soit impossible l'analyse des données pour les départements d'Eure-et-Loir et de l'Indre, soit difficile à généraliser pour les autres. Il conviendrait de réaliser des études départementales plus poussées pour obtenir des résultats plus représentatifs de la situation sur chaque département, notamment sur le département du Cher où certaines réponses ont tendance à tirer les chiffres vers le haut.

Toutefois, d'après ces éléments, ce sont les départements les plus urbains de notre région (et les mieux dotés en équipements et entreprises culturelles) qui semblent les plus impactés par les baisses :

- 26,9 % des emplois menacés et près d'un quart des demandes de subventions prévues à la baisse en 2025 sur le département du Loiret ;
- 12,3 % des emplois menacés et 20,8 % des demandes de subventions prévues à la baisse en 2025 sur le département d'Indre-et-Loire.

### 3.4 Stratégies d'adaptation et besoins en accompagnement

Les 97 répondant-es à la question à choix multiple sur les adaptations aux prévisions de baisse de financements ont rentré 233 occurrences au total soit une moyenne de 2,4 adaptations référencées par répondant-es.



*Lecture : 47 répondant-es déclarent devoir revoir la fréquence ou le format de leurs événements/activités/projets*

Les 57 répondant-es à la question à choix multiple sur les besoins en accompagnement dans ce contexte ont rentré 127 occurrences au total, soit une moyenne de 2,2 besoins d'accompagnement référencés par répondant-es.



*Lecture : 23 répondant-es déclarent avoir besoin d'être accompagné-e sur la mutualisation de moyens (services, matériels ou locaux).*

## 4 Conclusion : Des impacts en cascade dans le secteur culturel... Et ailleurs

Même si la taille de l'échantillon des répondant-es au questionnaire est trop faible pour pouvoir généraliser les résultats à l'ensemble du secteur régional et qu'il est certain qu'à l'heure où le recueil des données se terminait, certaines structures n'avaient pas encore la lisibilité définitive pour l'année 2025 des baisses de subventions de la part de certaines collectivités, ces résultats offrent une bonne prise de température d'un secteur sidéré par l'impact des premières annonces. Sources d'inquiétudes sur les projets en cours et d'incertitudes sur ceux à venir, les baisses de financement en lien avec les choix de l'État et des collectivités territoriales fragilisent encore plus un secteur déjà touché par la succession des crises.

Le CRAC Hauts-De-France, partenaire méthodologique de cette enquête, concluait son rapport par une série de perspectives micros et macros à l'échelle du territoire. Il nous semble opportun de montrer que l'analyse et les constats sont similaires entre nos deux régions :

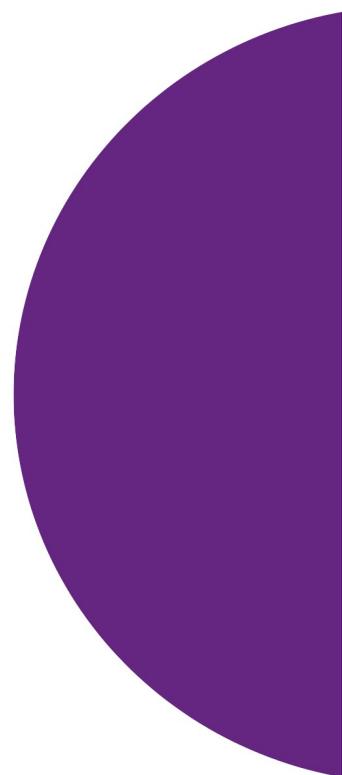
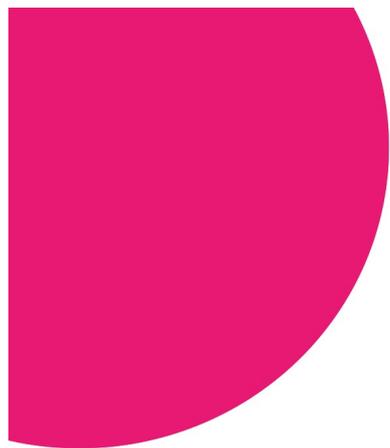
- à une échelle « macro », par exemple :
  - la perte de recettes pour les territoires ;
  - les effets sur l'attractivité et l'image de la région ;
  - l'accentuation de la concentration économique au profit de multinationales privées ;
  - les renoncements à la redirection socio-écologique des activités.
- à une échelle « micro » :
  - les reconversions professionnelles subies et la perte de compétences au sein des filières ;
  - la baisse des rémunérations pour les créations des artistes, mais aussi la perte d'opportunités constitutives de leur pluriactivité en cas de moindre financement des actions de médiation ou d'éducation artistique et culturelle ;
  - la rupture du lien social et de l'apprentissage constitutifs du bénévolat en cas de disparition des structures.

Cependant, entre les annonces de baisses et les solutions envisagées par les répondant-es, il est évident qu'une articulation des dispositifs de soutien et des actions de politique publique à destination de la culture et de l'économie sociale et solidaire doit se faire.

Celles-ci doivent permettre de parer à la fois aux situations d'urgence et de détresse ainsi qu'à l'accompagnement à courts et moyens termes de ces mutations économiques forcées pour tenter de restabiliser un secteur culturel régional, en perspective de Bourges Capitale européenne de la Culture 2028.

Il va sans dire que l'objet de cette enquête est d'être renouvelée l'an prochain pour pouvoir confirmer les craintes ou les espoirs des répondant-es et affiner l'accompagnement à mettre en place.

L'équipe de Métiers Culture



# Métiers Culture

108 rue de Bourgogne, 45000 Orléans

contact@metiersculture.fr • 07 77 26 93 90 SIRET • 930 994 231 00015